



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
04 73 53 24 71
contact@cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2020 à 18H00**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 8 juillet 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2020 à 18h00, à la Maison des Sports avenue Léo Lagrange - 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Luc PRIVAT, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Régine BEAL, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Régine BEAL à Eric BOUCOURT
Ludovic COMBE à Pierre ROZE
Sophie DELAIGUE à Stéphane RODDIER

Conseillers absents excusés : Bernard LORTON, Michel GONIN.**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Séverine CHAPUIS, Patrice BION.**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

51

Suppléants ayant voix
délibérantes :

2

Conseillers représentés :

5

Total votants :

58

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES THIERS DORE ET MONTAGNE
AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE
« MÉTROPOLE CLERMONT VICHY AUVERGNE »**

Rapporteur : Tony BERNARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne ».

Considérant que les statuts du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne » prévoient 1 conseiller titulaire et 1 conseiller suppléant pour la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

Il appartient à l'organe délibérant de désigner en son sein, ses représentants.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Désigne en tant que représentant de la Communauté de Communes au sein du Syndicat Mixte « Métropole Clermont Vichy Auvergne » les Conseillers Communautaires suivant :

- Tony BERNARD (titulaire)
- Stéphane RODIER (suppléant)

TOTAL VOTANTS : 58	Conseillers présents : 53	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 58	Pour : 58	Contre :	
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

